Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.06.2018 Version n° 9 Révision: 15.06.2018

*

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit : **N,2,3-trimethyl-2-isopropyl butanamide**
CAS N° 51115-67-4

Nom commercial : Fresh'in

Nom INCI : Methyl Diisopropyl Propionamide

Code MINASOLVE : PFS0028

Numéro d'enregistrement REACH : 01-2120760168-51-0000

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées : Utilisations identifiées pertinentes : ingrédient cosmétique

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Minasolve S.A.S.
145, Chemin des Lilas
F-59310 Beuvry-la-Forêt
+33 3 20 64 68 30

E-Mail (Rédacteur FDS) : sds@minakem.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence : +33 3 20 64 68 30 (MINAKEM)
+33 1 45 42 59 59 (INRS - ORFILA)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

GHS07

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.
Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage
Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger

GHS07

Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H302 Nocif en cas d'ingestion.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.06.2018 Version n° 9 Révision: 15.06.2018

Identificateur de produit : N,2,3-trimethyl-2-isopropyl butanamide
CAS N° 51115-67-4

(suite de la page 1)

Conseils de prudence

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers pas de données disponibles.

*

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Caractérisation chimique: Substances

Nom chimique: N,2,3-trimethyl-2-isopropyl butanamide

Numéros d'identification:
EC N° : 256-974-4
CAS N° : 51115-67-4
INDEX N° : -

Concentration : ≥ 99,0%

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Après inhalation: Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés, laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés pas de données disponibles

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires pas de données disponibles

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.06.2018 Version n° 9 Révision: 15.06.2018

Identificateur de produit : **N,2,3-trimethyl-2-isopropyl butanamide**
CAS N° 51115-67-4

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction: CO_2, poudre d'extinction ou mousse

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie : CO, NOx.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant. Porter un vêtement de protection totale.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Utiliser les EPI préconisés en section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Retenir l'eau de lavage polluée et l'éliminer.
Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker à température ambiante et au sec, dans des fûts bien fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) pas de données disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle pas de données disponibles

8.2 Contrôles de l'exposition
Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène : Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.06.2018 Version n° 9 Révision: 15.06.2018

Identificateur de produit : **N,2,3-trimethyl-2-isopropyl butanamide**
CAS N° 51115-67-4

(suite de la page 3)

Protection respiratoire :

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection respiratoire recommandée : filtre respiratoire P3

Protection des mains:

Porter des gants de protection

Matériau des gants (Recommandation) :

Gants en néoprène ou nitrile
Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Protection des yeux:

Porter des lunettes de sécurité

S'assurer qu'un rince-oeil est disponible à proximité du lieu de manipulation

Protection du corps:

Porter des vêtements de travail protecteurs : chaussures de sécurité, tablier

S'assurer qu'une douche de sécurité est disponible à proximité du lieu de manipulation

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Poudre cristalline
Couleur:	Blanc
Odeur :	Fraîche
Seuil olfactif:	pas de données disponibles
valeur du pH:	pas de données disponibles
Point de fusion/point de congélation:	60-64 °C (DSC)
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	pas de données disponibles
Taux d'évaporation:	pas de données disponibles
Point d'éclair:	100 °C (coupelle fermée)
Inflammabilité (solide, gaz):	pas de données disponibles
Température de décomposition:	pas de données disponibles
Température d'auto-inflammabilité:	pas de données disponibles
Propriétés explosives:	pas de données disponibles

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.06.2018 Version n° 9 Révision: 15.06.2018

Identificateur de produit : N,2,3-trimethyl-2-isopropyl butanamide
CAS N° 51115-67-4

(suite de la page 4)

Limites d'explosion:	pas de données disponibles
Propriétés oxydantes :	pas de données disponibles
Pression de vapeur:	pas de données disponibles
Densité relative:	pas de données disponibles
Densité de vapeur:	pas de données disponibles
Solubilité(s)	
eau:	Insoluble
les solvants organiques:	Soluble dans : Ethanol
coefficient de partage: n-octanol/eau:	2,7 log KOW (estimation)
Viscosité:	pas de données disponibles
9.2 Autres informations	pas de données disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	pas de données disponibles
10.2 Stabilité chimique	
Conditions à éviter:	Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes. Exposition prolongée à l'air
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	pas de données disponibles
10.4 Conditions à éviter	pas de données disponibles
10.5 Matières incompatibles:	Bases Oxydants Acides
10.6 Produits de décomposition dangereux:	Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie : CO, NOx.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Nocif en cas d'ingestion.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

Oral	LD50	500-1.000 mg/kg (rat)

Effet primaire d'irritation:	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/ irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.06.2018 Version n° 9 Révision: 15.06.2018

Identificateur de produit : N,2,3-trimethyl-2-isopropyl butanamide
CAS N° 51115-67-4

(suite de la page 5)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Irritation et corrosivité	Yeux : Irritant Peau : Etude du potentiel irritant sur le modèle d'épidermes reconstruits EPISKIN ™ => Non Irritant
Sensibilisation	pas de données disponibles
Toxicité par administration répétée	NOEL = 5mg/kg/j

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité sur les cellules germinales	Test AMES (Salmonella Typhimurium) : Négatif Essai in vitro de mutation génique (Cellule de lymphome de souris L5178Y) : Négatif
Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	Pas d'effet sur la reproduction, non tératogène
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité	Toxicité aiguë pour les poissons : LC50 (96h) = 35mg/l Nocif (prédiction).
12.2 Persistance et dégradabilité	pas de données disponibles
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Vu le coefficient de distribution n-Octanol/eau, une accumulation dans les organismes n'est pas probable. Log Kow : 2,7
12.4 Mobilité dans le sol	Koc = 348,7 Log Koc = 2,542 (prédiction) => Assez mobile
12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB	pas de données disponibles

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.06.2018 Version n° 9 Révision: 15.06.2018

Identificateur de produit : **N,2,3-trimethyl-2-isopropyl butanamide**
CAS N° 51115-67-4

(suite de la page 6)

12.6 Autres effets néfastes pas de données disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Ne pas déverser dans la nature, ni à l'égout pour éviter la contamination des eaux
Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
Incinération selon la réglementation en vigueur
Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	non applicable
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non applicable
14.4 Groupe d'emballage	non applicable
14.5 Dangers pour l'environnement:	non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	pas de données disponibles
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	non applicable
"Règlement type" de l'ONU:	néant

*

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Pas d'autres informations importantes disponibles.

Directive 2012/18/UE Substances dangereuses désignées - ANNEXE I la substance n'est pas comprise

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Acronymes et abréviations: ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.06.2018 Version n° 9 Révision: 15.06.2018

Identificateur de produit : N,2,3-trimethyl-2-isopropyl butanamide
CAS N° 51115-67-4

(suite de la page 7)

DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**